

Procès-Verbal
Réunion Ordinaire de la CSSCT de l'
Sécurité – Opérations de secours, présidé p
Mercredi 11 juin 2025
Bâtiment Imaginations, salle Suzy & Perla

Membres légaux :

	Présent
	Absent
	Présent
	Présent (visio)
	Présente

Membres experts :

	Présent
	Absent
	Absent

Représentants syndicaux CSSCT :

	Absent
	Absent
	Absent
	Présent (visio)
	Absent
	Absent
	Absent
	Présent
	Présent
	Absente
	Présent (visio)

Responsable des relations sociales :

	Présente
--	----------

Membres de droit :

		Médecin du travail	Présent
		Infirmière	Présente
		Coordinatrice prévention	Présente
		Agent de la CRAMIF	Absent
M		Inspectrice du travail	Absent

Invités :

		Chargée de projets mission handicap	Présente (visio)
		Manager sécurité opérations	Présent

Début et fin de r
Procès-Verbal rédigé
secrétaire de sé

Ordres du jour

- 1. Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 06/03/2025 (*)**
- 2. Suivi des actions HST (*)**
- 3. Examen des statistiques des accidents du travail du 1er trimestre civil 2025 (*)**
- 4. Information des membres de la CSSCT sur les salariés déclarés inaptes au sein de l'établissement (*)**
- 5. Présentation aux membres de la CSSCT, pour avis motivé, du projet d'impossibilité de reclassement d'une salariée déclarée inapte à son poste de travail (*)**
- 6. Présentation aux membres de la CSSCT, pour avis motivé, du projet d'impossibilité de reclassement d'un salarié déclaré inapte à son poste de travail (*)**
- 7. Présentation aux membres de la CSSCT, pour avis motivé, du projet de reclassement d'un salarié déclaré inapte à son poste de travail (*)**
- 8. Information des membres de la CSSCT sur le recrutement des salariés en situation de handicap au sein de l'Etablissement**
- 9. Bilan annuel 2024 sur la situation des salariés en situation de handicap au sein de l'établissement (*)**
- 10. Présentation des consignes en cas de travail en extérieur et par forte chaleur (*)**
- 11. Information des membres de la CSSCT sur le projet de transfert des appels d'urgence du CRC vers CCO (*)**
- 12. Point d'information sur la prévention des RPS**

13.Points divers :

- **Parking Daisy**
- **Dotation des équipes Sureté**
- **Point de suivi des travaux de K1 et K2**
 **ment Imagination**
- **Matériel de la Sureté**
 **éton du PN**

14.Visite

(*) document envoyé

Contenu des échanges

Point ODJ numéro 1 :

Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 06/03/2025 (*)

[REDACTED] mme secrétaire de séance [REDACTED] n'a pas normal
[REDACTED] révenu tard la veille un membre ne
I. soit secrétaire de séance.

[REDACTED] appelle les votants pour l'approbation du Procès-Verbal de la réunion
25 :

- Pour : 4
- Contre : 0
- Abstention : 1

Le Procès-Verbal de la réunion ordinaire du 6 mars 2025 est approuvé.

Point ODJ numéro 2 : **Suivi des actions HST (*)**

nte le point.

Il y a une mesure de prévention pour la ventilation des cuisines de Plaza vers First Aid (infirmerie). Les filtres seront changés tous les trimes demande pourquoi c'est soldé alors que l'action est toujours en cours. logiciel est fait comme cela.

Au niveau des First Aid des Walt Disney Studios, une nouvelle organisation est mise en place.

Pour les CMOS (Cast Member des Opérations de Secours), le transpalette a bien été acheté et réceptionné en avril, l'action est déjà soldée, elle apparaîtra dans les actions soldées DUER du 2e trimestre au prochain CSSCT.

Laurent B. revient avec les risques routiers près de First Aid qui avait été vu avec Yannick (établissement), Senior Manager et Manager. Clémence R. prend le re le suivi et précise que c'est le problème des services généraux. Eric congestionnée et rien ne changera face aux attitudes des salariés. t que la zone est surpeuplée par les quais de livraison et la fréquentation n'est pas d'accord sur les actions soldées car il y a des points d'améliorations comme les panneaux illisibles, marquage au sol et l'affichage des accès ambulance sont peu visibles. Eric M. dit que le chef d'établissement à l'époque n'a pas fait une demande OT (Ordre de Travail). Eric M. s'engage que ce soit fait pour les panneaux et les marquages, « l'argent n'est pas un frein, la sécurité est primordiale ». *(Au cours de la réunion, Eric M. annonce que les travaux seront faits dans la nuit du 26 juin 2025)*. Laurent B. continue avec le cheminement de l'accès du restaurant d'entreprise et que l'idéal devrait passer derrière les bennes.

Partage des photos prises par Laurent B.



Panneau illisible et inutile.



Marquage peu visible.
Signe d'interdiction quasi effacé.



Affichage peu visible.



Cheminement dangereux et non protégé.



Faire passer le cheminement derrière les bennes à déchets pour protéger les usagers.

Alain M. revient sur le sujet de Laurent B. et dit que les coulisses ne sont pas extensibles.

Laurent B. dit que le SAS est impossible à faire. Sur les actions soldées, Laurent B. s'interroge sur la réhabilitations de 12 mois du restaurant Plaza Gardens et les travaux des aérations des

cuisines qui retombent dans les locaux de First Aid. Et demande si First Aid va être fermé pendant les travaux du Plaza Gardens en raison avec des coupures d'électricité possible car le bâtiment est lié. Eric M. dit que les services techniques ont oublié First Aid car les travaux vont être bruyant, il faudra sûrement délocaliser l'activité de First Aid. Eric M. dit ne pas avoir la réponse aujourd'hui. Laurent B. demande un point à l'ordre du jour pour la prochaine CSSCT avec des intervenants. Laurent B. précise qu'on pourrait en profiter pour faire une réhabilitation de First Aid. Eric M. prend le point.

Laurent B. revient sur First Aid des Walt Disney Studios et demande l'avenir de ces locaux à la suite de l'extension du parc. Eric M. dit que le projet est en cours : « on va construire un First Aid comme une caserne des pompiers ». Laurent B. demande une date de ce projet. Eric M. ne l'a pas mais en tant que le chef d'établissement c'est lui qui pose les points à l'ordre du jour. Eric M. dit qu'on n'a pas attendu la remarque de Laurent B. pour faire avancer le projet.

Le projet coutera plusieurs milliers d'euros. L'idée est d'avoir deux First Aid aux Walt Disney Studios. Laurent B. demande un point à l'ordre du jour sur ce point-là lors de la prochaine CSSCT ordinaire et de l'indiquer dans les actions en cours. Eric M. dit qu'on sera fixé en septembre sur ce projet. Abdoulaye N. dit que le point devra être présenté aux membres. Eric M. veut un travail de qualité pour les besoins opérationnels. La construction ne sera pas avant 2030. Laurent B. dit que le plan B devra être écrit dans le DUER pour au moins l'ouverture de Frozen. Abdoulaye N. précise qu'il y a des difficultés avec les prestataires lors des livraisons des bâtiments neufs, la problématique doit être prise sérieusement. Alain M. revient sur la problématique des travaux fait par tranche et qu'il faut s'investir avec les opérationnels pour connaître leur besoin.

Laurent B. revient sur les retards de K2 et K1. Eric M. annonce qu'ils ont eu un souci avec l'entreprise qui a déposé le bilan. K2 est presque terminé. Cette semaine sera prise la décision de garder le premier sous-traitant, en janvier 2026, K2 sera livré. Pour K1, la société a été remercié, les fondations vont être détruites et les travaux vont reprendre pour une livraison en janvier 2027. Les pompiers sont patients car les locaux actuels de Baloo ne sont pas adaptés et rencontrent des problèmes.

Laurent B. aborde la problématique sur les ARI. Clémence R. dit qu'ils attendent la validation d'achat.

Adeline I. demande la charte de l'équipe C (Te [REDACTED] le point.

Adeline I. demande des précisions sur la ligne 1882048 (description : *Organisation de la garde non adaptée à l'ensemble des tâches exigées, absence de flexibilité en fonction des services et suivi de projets de chacun. Effectifs perturbés par des cumuls de formations sur une même période. Demande de volontaire CMOS sur Event ne prenant pas en compte l'effectif présent pouvant l'absorber ou l'inverse (idem pour [REDACTED] ls...)*). Clémence R. dit ne pas avoir d'informations. Le médecin du [REDACTED] e le plan sera présenté en comité RPS.

Laurent B. demande si le local des CMOS à l'hôtel Séquoia Lodge a été pris en compte pour la prochaine réhabilitation de l'hôtel. Eric M. répond que oui.

Point ODJ numéro 3 :

Examen des statistiques des accidents du travail du 1er trimestre civil 2025 (*)

Clémence R. présente ce point.

Les statistiques du 1^{er} trimestre ont un taux de fréquence de 21,06% et un taux de gravité de 1,05% . Les deux principales causes d'accident de travail sont les risques biologiques (22%) et les risques de circulation (22%). On compte 10 déclarations AT bénin sur le trimestre.

Si on compare au précédent trimestre, il y a une forte augmentation +80%.

Laurent B. déplore le fait de ne [REDACTED] d'AT depuis le départ de Yannick Rouvrais. Clémence R. prend le [REDACTED] Rodolphe N. en a envoyé certains.

Adeline I. demande plus d'i [REDACTED] rasol chauffant, a-t-il été isolé ? Clémence R. dit que oui. Le m [REDACTED] de si les nouveaux modèles ont été reçu.

Adeline I. demande si des AT sont en attente. Clémence R. dit oui que huit AT sont en attente de la CPAM.

Adeline I. revient sur les déclarations d'AT qui sont refusées dès le bureau des AT. Eric M. annonce que cette affirmation est fausse. Il y a une augmentation de prise en charge. La procédure dit que l'employeur peut contester et la CPAM fait une enquête pour accepter et refuser. Clémence R. dit qu'il faut un fait soudain pour qu'il s'agisse d'un accident du travail. Laurent B. demande si c'est l'infirmier qui décide si c'est un AT bénin ou un AT déclaré. Clémence R. dit que l'AT bénin reste interne. Adeline I. demande s'il y a un AT bénin reste un AT bénin même après plusieurs passages à First Aid.

Alain M. demande des précisions pour les déclarations parfois incompréh [REDACTED] (infirmière) dit [REDACTED] ière doit retranscrire mot pou [REDACTED] du salarié. Le m [REDACTED] rme que parfois la version des salariés est parfois confuse.

Point ODJ numéro 4 :

Information des membres de la CSSCT sur les salariés déclarés inaptes au sein de l'établissement (*)

[REDACTED] ente ce point et annonce que six dossiers sont en cours dont :
nt affectations temporaires,

- 1 salarié en reclassement,
- 2 sont dispenses d'activité,
- 1 ATMA et construite de transition professionnelle.

Laurent B. demande si les salariés en dispenses d'activité sont en lien avec eux. Eric M. dit que oui et il est très attaché au reclassement de ces salariés mais il faut que les salariés aient envie de revenir ou d'être formé, certains ne jouent pas le jeu. Olivia L. confirme que la co-construction est en cours mais c'est parfois compliqué.

Le [REDACTED] nde des précisi [REDACTED] M. dit qu'elle
reste e Key Control. . Adeline I. dit
que c'est une très belle nouvelle.

Point ODJ numéro 5 :

Présentation aux membres de la CSSCT, pour avis motivé, du projet d'impossibilité de reclassement d'une salariée déclarée inapte à son poste de travail (*)

Olivia L. présente le do [REDACTED]

Adeline I. demande si les congés payés étaient acceptés avant la proposition de la mission ATMA. Eric M. répond que non.

Adeline I. demande si une RCI (Rupture Conventionnelle Individuelle) a été proposée. Eric M. répond que non. Olivia L. dit qu'elle annonce au salarié dans le cadre légal qu'il est possible de faire une suspension de contrat, qu'elle échange sur les risques de l'inaptitude, son rôle, le projet professionnel, le congé de mobilité volontaire, la RCI, le congé sabbatique, le congé de création d'entreprise. Tout ceci est évoqué lors du premier entretien. Eric M. dit que son objectif est vraiment le reclassement.

Laurent B. [REDACTED] une formation de 2 jours il y a 15 jours et ce n'est pas notifié. [REDACTED] demande pourquoi ceci n'apporte rien malgré ses 23 ans d'anciennetés et que cette formation montre qu'elle a envie de s'en sortir. Eric M. dit qu'on lui a laissé beaucoup de temps et que depuis février 2024, « elle n'est payée à rien faire chez elle, elle ne montre pas beaucoup d'envie ». Olivia L. dit que la formation bureautique de deux jours ne permet pas une mobilité interne vers un poste de bureautique. Mais c'est un plus pour sa reconversion professionnelle. Laurent B. dit que l'objectif est de lui trouver un poste dans l'entreprise, nous sommes en plein extension et elle devrait être plus accompagnée. Eric M. répond qu'elle n'a pas témoigné cette envie de rester.

Laurent B. dit qu'elle devrait être mieux accompagnée car sa formation s'est bien déroulée. Eric M. répond qu'on ne dit [REDACTED] . revient avec son CAP secrétaire. Eric M. dit qu'elle refuse t [REDACTED] nde quel était le but de faire une formation de deux jours, Ol [REDACTED] ur un accompagnement personnel. Abdoulaye N. précise que l'entreprise aura du mieux la former. Eric M. dit que Sandrine Gautier n'en veut plus.

Adeline I. demande à quand remonte sa dernière visite médicale. Le mé [REDACTED] répond le 22 janvier 2024 et qu'il a eu beaucoup d'échanges entre deux [REDACTED]. Duport dit que son état de santé s'est dégradé et malgré ses recommandations elle n'a jamais été en arrêt maladie. Cet arrêt maladie aurait pu permettre à la CPAM de la suivre avec un médecin conseil pour l'aider à créer un dossier d'invalidité. Olivia L. précise que son état de santé n'est pas propice à un retour au travail.

Olivia L. dit que l'accompagnement a été fait avec HRBP, son manager et son médecin de travail. Olivia L. précise que la salariée n'a pa [REDACTED] eline I. dit que l'arrêt maladie est moins bien payé que la dispense d'ac [REDACTED] e qu'Olivia L. met tout en œuvre alors que la législation dit qu'après un [REDACTED] eut être licencié. Laura LP. dit qu'on ne peut pas aller au-delà de la volonté de la salariée. Abdoulaye N. annonce que les salariés ne réalisent pas qu'ils [REDACTED] Eric M. précise que c'est la sortie de cette salarié car elle n'a plus de vol [REDACTED] e ce n'est pas agréable. Olivia L. sait

que les salariées peuvent dire qu'elle est dure avec eux mais que c'est important. Olivia L. dit que la problématique est qu'elle n'a jamais suivi notre conseil d'être en arrêt maladie. Abdoulaye N. précise que les syndicats devraient être plus investi. Olivia L. encourage les membres présents et qu'il est possible de se mettre en lien avec le CME (Comité de Maintien à l'Emploi). Olivia L. dit avoir de belles réussites sur l'établissement.

[REDACTED] pour l'avis avis motivé du projet d'impossibilité de
[REDACTED] rée inapte à son poste de travail :

- Pour : 0
- Contre : 4
- Abstention : 0

Point ODJ numéro 6 :

Présentation aux membres de la CSSCT, pour avis motivé, du projet d'impossibilité de reclassement d'un salarié déclaré inapte à son poste de travail (*)

Olivia L. présente le dossi [REDACTED]

Eric M. dit que son dossier est compliqué. Le mé [REDACTED] que c'est compliqué de revenir après 1200 jours d'arrêt de [REDACTED] 023. Julien Germon doit être quasiment allongé. Le mé [REDACTED] proposé un accompagnement auprès d [REDACTED] s démarches. Olivia L. poursuit en disant [REDACTED] ais voulu avancer. Laurent B. demande des précisions et Olivia L. [REDACTED] ne répond plus à ses mails. Abdoulaye N. demande s'il est en arrêt de travail. Eric M. répond qu'il est dispense d'activité.

[REDACTED] nts pour l'avis avis motivé du projet d'impossibilité de ré inapte à son poste de travail :

- Pour : 0
- Contre : 4
- Abstention : 0

Point ODJ numéro 7 :

Présentation aux membres de la CSSCT, pour avis motivé, du projet de reclassement d'un salarié déclaré inapte à son poste de travail (*)

Olivia L. nous présente le reclasseme

Eric M. remercie Olivia L. pour son travail sur ce
l'annonce de l'inaptitude a été un coup de massue

lle les votants pour l'avis avis motivé du projet de reclassement de Jérémy
laré inapte à son poste de travail :

- Pour : 5
- Contre : 0
- Abstention : 0

Point ODJ numéro 8 :

Information des membres de la CSSCT sur le recrutement des salariés en situation de handicap au sein de l'Etablissement

[REDACTED] ente ce point. Aucun recrutement ne s'est fait entre avril et juin 2025. En 2025, [REDACTED] t en situation handicap : 13 hommes en CDI, 11 femmes en CDI, 1 homme en CDD.

Adeline I. demande plus de [REDACTED] e occupés et les équipes concernées par les salariés en situation d'hand [REDACTED] e cette donnée sera présentée au prochain point.

Point ODJ numéro 9 :

Bilan annuel 2024 sur la situation des salariés en situation de handicap au sein de l'établissement (*)

[REDACTED] ente ce point via une présentation. Laurent B. dit que les femmes sont plus M. précise que le chiffre est plus faible chez les pompiers pour les femmes. Adeline I. demande s'il existe de drivers en situation de handicap. Eric M. répond que non.

Laurent B. d [REDACTED] a mention « origine handicap » et de la case vide en [REDACTED] que les intitulés sont sur les déclaratifs des salariés. [REDACTED] prendre avec des pincettes.

Laurent B. demande des précisions pour les RCI pour les salariés en situation de handicap. Eric M. répond ne pas être favorable. Laurent B. demande quel schéma donne plus de facilité. Eric M. précise que globalement il n'autorise pas de RCI même si le salarié a 25 ans d'anciennetés. Laurent B. dit que c'est plus facile avec les représentants de salariés. Eric M. répond que c'est possible à la suite d'un décès de parents, un départ en province ou ceux avec une situation incroyable. Eric M. ajoute qu'il faut que les salariés disent les choses surtout si c'est à la suite d'un décès.

Abdoulaye [REDACTED] avoir un certain % de travailleurs en situation de handicap par établisse [REDACTED] d que non mais après tous les postes sont ouverts pour un salarié en sit [REDACTED] is que certains métiers sont plus favorisés que d'autre.

Point ODJ numéro 10 :

Présentation des consignes en cas de travail en extérieur et par forte chaleur (*)

Le [REDACTED] ente le mémo qui est un copié collé à celui de l'an dernier. Il préc [REDACTED] 1^{er} mai à appliquer au 1^{er} juillet pour que le DUER soit rempli pour le travail sous forte chaleur. Les mesures doivent être apportées par métier en non en globalité de l'entreprise.

[REDACTED] loyeur via la médecine du travail sont de bonnes logiques. Le médecin [REDACTED] mémo. Il faut que les leaders tournent sur le terrain pour avoir une e salarié n'est pas en danger. Alain M. demande la différence entre un A [REDACTED] rébral) et un coup de chaleur dû à un état de confusion. Le m [REDACTED] d qu'u ne personne qui perd connaissance doit être pris en u [REDACTED] e l'ombre, des examens peuvent être réalisé pour une prise en charge s'il s'agit d'un AVC.

Laurent B. demande où sera affiché ce mémo. Le m [REDACTED] que l'information est donnée au manager. Laurent B. précise [REDACTED] pris sur les téléphones professionnels. Olivier P. dit que le mémo est affiché en salle briefing. Eric M. répond qu'il faut diffuser le mémo mais aussi en parler en briefing. Eric M. précise que face à la chaleur, on reste humain face au pause sauvage.

Olivier P. demande si le stock des brumisateurs et crèmes solaires ont été fait. Eric M. répond que oui mais la crème solaire est collective et non individuelle. Olivier P. propose de noter quand un salarié prend un tube de crème solaire. Eric M. prend le point.

Point ODJ numéro 11 :

Information des membres de la CSSCT sur le projet de transfert des appels d'urgence du CRC vers CCO (*)

Eric M. annonce la promotion [REDACTED] que Senior Manager au 1^{er} juillet 2025. Adeline I. demande [REDACTED] c M. refuse. Laurent B. trouve cela étrange. Adeline I. précise que cela éviterait au chef d'établissement de recevoir tous les mails pour ensuite les cascader. Eric M. va le partager. Laurent B. demande si le poste de directeur est ouvert en externe. Eric M. répond que oui, il a reçu énormément de candidats.

Patrick G. présente le point via une présentation.

Alain M. demande des précisions sur le détachement des CRC au CCO durant 3 mois pour la transition. Patrick G. répond que c'est le temps du relais mais qu'ils restent attachés au CRC, la transition se fera que la nuit. Anthony M. demande si le bâtiment Bellini sera vide la nuit. Patrick G. répond que oui.

Laurent B. demande si les formations sont planifiées par les leaders pour avoir un suivi. Patrick G. répond que les modules sont à valider sur la plateforme DLearn.

Alain M. revient sur les simulations très réalistes et il demande si le jour J lors d'une attaque terroriste par exemple, un suivi psychologique sera fait. Patrick G. répond que oui. Alain M. demande si lors des appels sensibles, les leaders sont présents. Patrick G. précise que oui et l'effectif des leaders a été augmenté pour avoir au moins deux leaders sur le plateau.

Le [REDACTED] demande à voir les salariés assez tard après l'alternance jour / nuit pour

Anthony M. demande si l'organisation de travail va évoluer. Patrick G. répond que oui le plateau a été réorganisé pour couvrir et ne rater aucun appel.

Laurent B. dit que les 800 appels jour pourront peut-être augmenter avec le lancement de Frozen. Et ajoute que l'expertise des salariés à la suite des formations et expériences est plus grande. Patrick G. répond que les minimas ont été réévalués : après un an au coefficient 200, les salariés obtiennent un coefficient de 220.

Adeline I. précise que ce projet est logique. Abdoulaye N. se félicite sur ce projet où les syndicats ont été investis. Eric M. dit que chacun a de bonnes nouvelles.

Le projet a duré 2 ans car Eric M. voulait des heures de travail en plus. Le service va passer à 50 salariés.

Le [REDACTED] que certains salariés CRC étaient paniqués à l'idée de recevoir les

Laurent B. demande si un point à l'ordre du jour est prévu dans un an pour faire le bilan. Patrick G. répond qu'il sera fait avec les équipes et il pourra le présenter à la CSSCT.

Adeline I. est étonnée de la non-présentation au [REDACTED] e non ce n'est pas prévu car peu de salariés sont concernés.

Anthony M. demande si une formation en langues est prévue. Patrick G. répond que oui.

Point ODJ numéro 12 :

Point d'information sur la prévention des RPS

DIVISION: DIRECTION		Equipes évaluées en suivi plan actions dans le DUERP	Equipes évaluées en cours d'attente du comité de pilotage	Equipes en cours d'évaluation (questionnaires et/ou sessions participatives)	Equipes planifiées sur 2025
Eric Marion/Yannick Rouvrais					
Pôle santé	Aurélie Virot	First aid/BDAT Service de Prévention et de Santé au Travail		Managers	senior manager
Pompiers et prévention	David Nait	Equipe C	Ensemble des TL /TL EXP	Managers	Equipe A Equipe B Bureau prevention Incendie Equipe Moyens de secours Equipe D + senior manager
Surêté	Yoann Schmitt		Ensemble des TL /TL EXP	K9 Cast Ops Night Resort Patrol + Manager	Maitres Chiens + Senior manager

Laurent B. demande les dates du pôle [REDACTED] ils sont en plan de suivi DUERP, ce n'est pas une enquête tertiaire do T n'aura pas lieu. Laurent B. demande la suite après le plan de suivi é [REDACTED] ceci apparait dans le DUERP et elle prend le point pour donner plus de que l'enquête RPS de la santé au travail était en 2024.

Adeline I. demande si une CSSCT extraordinaire en juillet e l'enquête Key Control. Eric M. dit que si c'est utile oui. Le méd [REDACTED] que le plan d'action sera présenté le mardi 17 juin 2025.

Point ODJ numéro 13 :

Points divers :

- **Parking Daisy**
- **Dotation des équipes Sureté**
- **Point de suivi des travaux de K1 et K2**
- **ment Imagination**
- **éton du PN**
- **Matériel de la Sureté**

- **Parking Daisy**

C'est un parking extérieur où se gare EDLI et les salariés du nouveau bâtiment Raya.

Laurent B. revient sur les dégradations sur le parking Daisy et avec le non-contrôle d'accès. Eric M. souhaite aussi revenir sur les problématiques du parking Ventury 2 et l'idée est de favoriser les parkings extérieurs pour éviter la présence de la sureté. Des idées ont été apportées pour le parking Ventury 2 comme des bornes d'urgences qui lancent une sirène, un gyrophare, la vidéo surveillance et un interphone pour toute alerte. Ce système sera fait aussi déployer sur le parking Daisy. Les arbres sont élagués au parking Ventury 2.

Hier, un individu a tenté de vandaliser une voiture Tesla, d'un salarié à l'hôtel Sequoia Lodge. L'individu a été arrêté et il sera jugé en automne. Eric M. précise que l'individu est un migrant et qu'il a été relâché après sa garde à vue. Eric M. dit que la sécurité a été renforcé par les passages de la sécurité. Il faudra vérifier ceux qui se garent de nuit pour leur proposer de se garer en coulisses.

Laurent B. dit qu'il manque une barrière avec lecteur ID au parking Daisy. Abdoulaye N. dit que les travaux ne sont pas terminés et la guérite doit être reculée. Eric M. répond que la guérite est disposée pour le contrôle des piétons, l'accès voiture sera libre. Eric M. précise que le parking devra rester libre car EDLI a besoin d'accès libre pour les commerciaux et leur invités. Laurent B. dit que le système au parking Rust-Eze devrait servir de modèle pour laisser un parking accès libre et un parking sécurisé. Laurent B. fera une fiche CSSCT pour sécuriser l'accès des véhicules et lors d'une CSSCT STACH, la direction a été dans ce sens.

Alain M. demande ce qu'il va déclencher une vraie action pour empêcher une agression. Eric M. dit que les agressions sont peu nombreuses. Disneyland Paris est le site le plus sécurisé d'Europe. Les salariés ont été encadré lors de la vandalisations de leur véhicule. Laurent B. reconnaît les actions faites mais il faut empêcher l'intrusion des véhicules au parking Daisy. Alain M. dit que le problème aurait dû être évité avant les travaux du parking Daisy.

Eric M. reviendrait vers les membres pour le parking Daisy avec des barrières à accès ID pour les véhicules et des bornes d'alerte, elles seront dans un premier temps déployé sur le parking Ventury 2.

emande combien de prestataires se garent au Ventu
a vers nous.

Alain M. demande si les entreprises extérieures qui accèdent en coulisses peuvent être sensibilisées au code de la route. Eric M. dit que des rappels sont fait régulièrement.

- **Dotation des équipes Sureté**

Une nouvelle parka que les équipes d'horticulture possèdent déjà va être testée mais aux couleurs de SP2S. Elle se met au-dessus de softshell.

- **Point de suivi des travaux de K1 et K2**

Le point a été évoqué plus tôt en réunion (se référer à la page 8)

- **Futur aménagement du bâtiment Imagination**

Les équipes projets seront à l'étage et Key Control en bas. Anthony M. demande si c'est acté et Adeline I. dit que le déménagement de l'équipe Key Control va être problématique. Eric M. va nous présenter le point prochainement.

un problème pour que les CMOS se reposent sans qu'ils dorment. Eric M. propose aux membres de trouver un modèle.

- **Avancement de la guérite piéton du PN**

La guérite est devant le bâtiment Dreams, la réception est prévue début juillet. La sureté disney n'aura pas de poste de travail là-bas. Adeline I. espère que la marche de la porte a été supprimé car c'est accidentogène près de la guérite porte 2. Eric M. propose de faire la visite là-bas lors d'une réunion extraordinaire en juillet. Adeline I. dit que c'est regrettable que les projets ne soient pas faits avec les membres lors de groupe de travail par exemple. Anthony M. approuve l'idée de co travailler pour mieux répondre aux besoins des équipes et non d'après une personnes qui ne connaît pas réellement leur besoin.

- **Matériel de la Sureté**

17 radios ont été mises en place et 45 chargeurs ont été commandés. Le lecteur ID mobile est prévu.

Laurent B. ajoute des points comme la mauvaise qualité des sweats de la sureté comme le rétrécissement aux lavages, les coupes sont mal taillées et déplore le retrait des polos manches longues aux équipes. Eric M. refuse d'acheter des polos à manches longues car les sweats sont présents. Laurent B. demande si l'idée du poncho était toujours d'actualité. Eric M. prend le point. Laurent B. parle d'une connexion difficile sur MOKA dès qu'on s'éloigne de la guérite. Eric M. prend le point. Anthony M. demande l'avancement du projet d'un appareil 2 en 1 avec la scannette et un écran sur le même appareil. Eric M. répond rechercher le produit.

Point ODJ numéro 14 :
Visite

La visite se fera lors d'une réunion CSSCT extraordinaire prévue le 31 juillet 2025.